



FORMATION EN PRÉSENTIEL OU EN DISTANCIEL

MEMBRES DU CSE INITIALE EFFECTIF MOINS DE 50 SALARIÉS

Dernière mise à jour le 07/04/2021.

OBJECTIF

Assister les salariés
Promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail
Devenir un acteur clé de la prévention

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Savoir promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans son entreprise
- Être capable de communiquer avec les salariés
- Connaître les droits et les obligations du CSE de moins de 50 salariés
- Connaître les registres et les documents obligatoires
- Savoir gérer des situations particulières (droit d'alerte, atteinte à la santé publique et à l'environnement,...)
- Être capable de réaliser des enquêtes relatives aux RPS ou pour analyser les accidents du travail et les maladies professionnelles

PUBLIC CONCERNÉ

Membres du CSE

MODALITÉS D'ACCÈS

Modalités d'accès : Sur demande des élus du CSE

Délais d'accès : nos formations sont accessibles

dans un délai moyen de 15 jours

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En intra-entreprise ou en inter-entreprises

Tarif	A PARTIR DE 200 €/JOUR/APPRENANT
--------------	-----------------------------------------

Réf.	CSE-50 INI
-------------	-------------------

Contact	0562061167 info@pica-formation.com www.pica-consultant.fr
----------------	-----------------------------------------------------------------

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes : exposé directif, interactif, étude de cas, découverte, remue-ménages, mise en situation

Moyens : vidéoprojecteur, documents d'exercices, paperboard, vidéos, photos, livret pédagogique



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel/Distanciel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



PROGRAMME

I Présentation

- Formateur
- Stagiaires

II Le fonctionnement du CSE

- Protocole d'accord préélectoral
- Composition
- Heures de délégation
- Réunions
- Responsabilités de l'employeur
- Délit d'entrave

III Les autres acteurs de la prévention

- Relation avec les acteurs externes de la prévention (inspection du travail, CARSAT,...)

IV Les attributions du CSE

- Présentation des réclamations individuelles et collectives
- Compétences en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes
- Droit d'alerte en cas de danger grave et imminent

V Missions en santé et sécurité au travail

- Enquêtes pour analyser les accidents du travail et les maladies professionnelles :
 - Recueil des informations
 - Méthode de l'arbre des causes
 - Proposition de solutions
- Gestion des situations de danger grave et imminent
- Gestion des situations d'atteinte à la santé ou à l'environnement

VI Consultation des registres et des documents obligatoires

- Document unique
- Registre de sécurité
- Rapports de vérifications générales périodiques
- Consignes

VII Communiquer avec les salariés

- Supports d'information
- Moyens de recueil des opinions ou des avis des salariés

VIII Conclusion de la session

- QCM
- Bilan

LES PLUS

Formation adaptée à l'activité de l'entreprise

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateurs PICA CONSULTANT	Evaluation à chaud des connaissances au cours de la formation et évaluation théorique de la formation grâce à un QCM	Attestation de fin de formation